Numéro 112
Vendredi
21 mars 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Paris : les socialistes condamnent la politique de Chirac • Seita : une nationalisation qui part en fumée • Martinique : la départementalisation finale commence par les gendarmes • Les députés bretons inspectent les plages souillées • Italie : après un gouvernement impuissant, une crise insoluble • Conflits sociaux. Dreux : on licencie. Strasbourg : on occupe. Cher : on barricade

Pour la création d'un grand quotidien socialiste

La réponse appartient aux militants

Jamais les Français n'ont reçu une quantité de messages comparable à celle qui leur est maintenant livrée quotidiennement. Mais jamais non plus, le contrôle de ces messages n'a été aussi rigoureux qu'il l'est aujourd'hui.

Un des tout premiers actes politiques de Valéry Giscard d'Estaing accédant à la présidence, a été de s'assurer un pouvoir absolu sur la radio-télévision nationale. Il a fait voter la loi démantelant l'O.r.t.f au cours d'une session extraordinaire du Parlement, dès l'été 1974. Aussitôt il s'est servi des nouvelles structures pour placer à tous les postes importants des agents soigneusement choisis pour leur docilité.

Dans le même temps, le chef de l'Etat a entrepris de s'assurer des principaux autres moyens de diffusion, des nouvelles et des idées, en plaçant également des hommes à lui, à la Sofirad qui contrôle les radios périphériques, à l'A.f.p, à l'Agence Havas, au Haut Comité Audiovisuel...

Parallèlement, des opérations de concentration dans la presse écrite ont été conduites en vue d'objectifs analogues, par une collusion permanente entre les puissances de l'argent et le pouvoir politique.

La nécessité du pluralisme

Plus qu'aucun autre avant lui, Giscard a ainsi fait de la capture des média une méthode de gouvernement. L'ensemble du dispositif vise à imposer à l'opinion une image truquée de la réalité, grâce à laquelle la société présente et ses dirigeants entendent se maintenir et se perpétuer.

L'espace de la liberté d'expression s'est de la sorte trouvé considérablement rétréci au cours de ces dernières années, en dépit de certaines tentatives courageuses et de la résistance de journalistes soucieux de maintenir un pluralisme nécessaire à l'exercice même de la démocratie.

En outre, l'actualité récente a démontré, une fois de plus, que la déformation des faits et les campagnes dirigées contre le P.s n'étaient pas l'apanage de seuls journaux de droite.

Dans cette situation, la nécessité pour les socialistes de se doter d'un grand quotidien national s'impose plus que jamais.

Le Premier parti d'opposition devrait disposer d'un moyen d'expression qui lui soit propre, pour expliquer ses positions et soutenir ses actions. Le congrès de Metz avait arrêté le principe d'une consultation des adhérents à ce sujet. Le Bureau exécutif a décidé de passer à l'action sur la base des propositions qui lui ont été présentées l'autre mercredi.

Dès la semaine prochaine, les responsables fédéraux et les secrétaires de sections recevront un premier dossier comportant un questionnaire, à partir duquel il leur sera demandé d'organiser des débats dans toutes les sections sur l'avant-projet du quotidien.

La formule du journal, présentation et contenu, sera ensuite mise au point par un groupe de travail à partir des résultats de cette enquête et des suggestions qui lui seront parvenues.

Au début de mai, un appel national sera lancé et tous les militants recevront un bulletin de souscription. Du résultat de cet appel dépendra la décision qui devra alors être prise. Elle sera positive si l'objectif fixé est atteint, c'est-à-dire si le nombre des abonnements recueillis démontre une large volonté de voir se créer un journal socialiste et de lui donner les moyens nécessaires.

La réponse appartiendra donc à chacun des militants du Parti socialiste.

Georges Fillioud

épinglé

« Chaque jour de grève (des enseignants) est une journée d'école en moins ».

Communiqué de la Fédération Lagarde - 19/3/80

Chèques payants : si les banquiers veulent le jeu de la vérité...

Le banquier Hervet vient de réactiver le projet de « faire payer les chèques ». Projet déjà concrétisé par le Crédit du Nord qui depuis plusieurs mois a rendu payants les petits chèques tirés sur de petits comptes.

Le sens de la démarche est clair. Il s'agit d'éliminer les clients non rentables : « les pelés et les galeux » qui ont le culot de se servir de leurs comptes en banque et ne laissent pas - le plus souvent par nécessité - dormir des sommes considérables sur ces comptes.

Les banquiers privés, dont Hervet est le chef de file, veulent sélectionner les « bons clients » - entendez les riches - et exclure les autres. Au nom de quoi ? « De la vérité des coûts disent-ils dans un bel élan.

Rémunération symbolique

Parlons en de cette vérité ! Depuis 1966 - date de la réforme bancaire signée Debré - les comptes de dépôts ne sont plus rémunérés en France. Autrement dit, l'argent déposé sur un compte de dépôt ne rapporte pas un iota à celui qui le dépose.

Mais l'intérêt n'est pas perdu pour tout le monde. Le banquier lui, va le faire fructifier... en le prêtant à des taux qui aujourd'hui atteignent les 18 % et plus. Autant de gains pour les banquiers qui, aux dires mêmes de Hervet, ont réalisé une splendide année 1979.

Ecart à peine moindre pour les comptes sur livret qui rapportent autant dans les banques que les livrets B de caisse d'épargne, soit 6,5 %, c'est-à-dire pas grand' chose comparé à une inflation dont le rythme est double.

Le jeu de la vérité ? Que les banquiers commencent à le jouer. Qu'ils rémunèrent les dépôts à vue ou à terme autrement que symboliquement. Qu'ils répercutent la hausse du loyer de l'argent aussi bien à celui déposé chez eux qu'à celui qu'ils prêtent.

Après quoi peut-être pourront-ils songer à faire payer les chèques (à un prix égal pour tous, car le coût du traitement n'a rien à voir avec le solde du compte concerné). Propositions que Hervet et ses amis, comme du reste les banques nationalisées ne sont pas prêtes d'accepter. A quoi rimerait d'être banquier si les bénéfices étaient comptés... ?

« Votre argent m'intéresse » proclamait voici quelque temps la B.n.p avec un certain cynisme.

Et bien, Messieurs les banquiers, ce qui intéresse les Français, ce sont les profits que vous réalisez sur leur dos.

REPORTAGE

Les députés socialistes bretons ont visité les plages souillées par le « Tanio »

Création d'une commission socialiste d'enquête

Aujourd'hui, deux ans après l'Amoco-Cadiz, de nouveau les plages du Nord de la Bretagne sont souillées par la catastrophe du Tanio.

Les quatre députés socialistes bretons et le parlementaire européen breton, Charles Josselin, se sont réunis dans la région pour voir l'ampleur des dégâts et proposer dans une conférence de presse à Saint-Brieux, à 16 heures, un certain nombre de mesures efficaces qui doivent être prises au niveau régional, au niveau national et sur le plan international. (1)

Après l'ouverture de la conférence de presse par Louis Le Pensec, député du Finistère, Pierre Jagoret a fait le points sur les moyens de lutte employés. Ayant partie de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale créée après la catastrophe de l'Amococadiz, il a fait le point sur les mesures que le gouvernement à prises depuis deux ans et les lacunes de l'action gouvernementale dans la prévention et la lutte anti-pollution.

Marie Jacq a brossé un tableau des études écologiques et économiques qui étaient en cours depuis deux ans et qui rencontrent de nombreuses difficultés, faute de financement. Pourquoi par exemple, le gouvernement français a-t-il toujours refusé de financer les études économiques ?

Jean-Yves Le Drian, délégué socialiste de la France à la conférence sur le droit de la mer des Nations-Unies, a exposé les aspects internationaux du problème.



Charles Josselin a proposé un certain nombre d'actions sur le plan européen.

Les socialistes demandent d'abord, qu'une mission parlementaire officielle puisse faire le point sur l'action du gouvernement depuis deux ans. Les députés socialistes ont annoncé qu'ils créaient immédiéatement une « commission socialiste permanente d'enquête et de contrôle » comprenant les députés et les sénateurs socialistes qui ont participé aux commissions d'enquêtes parlementaires après l'Amoco-Cadiz, des experts scientifiques et le secrétaire national à l'environnement du Parti socialiste.

La mission de cette commission est de faire une enquête approfondie sur les suites données par le gouvernement, les actions engagées, les crédits mis en place et d'aboutir à un plan d'action pour les cinq années à venir comprenant trois volets : le volet des actions régionales, les actions à prendre sur le plan national et enfin l'action internationale incluant l'échellon européen.

---

(1) Nous publierons demain le détail de ces propositions.

Le Seita privatisé ?

Projet fumeux du gouvernement

Approuvé mercredi en Conseil des ministres, un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier a pour but de « faire le ménage » (Papon dixit) dans le dispositif législatif français.

Dans « le ménage » en question, une bricole, trois fois rien : la transformation du S.e.i.t.a, établissement public depuis 1959, en société nationale (Société d'exploitation industrielle des Tabacs et Allumettes), dotée d'un capital dont l'Etat ne détiendra plus que les deux tiers. Traduisez : l'entrée du capital privé à concurrence d'un tiers.

« Il s'agit de mettre cette vieille maison en position de pouvoir riposter vigoureusement à une vive concurrence étrangère, qui lui a pris une part du Marché intérieur » a expliqué l'actuel ministre du Budget.

En fait, le S.e.i.t.a *semble* très malade puisque en 1979, il a perdu quelques 250 millions de francs. Mais on songe aux comptes de la Sécu, soi disant catastrophiques... qui se révèlèrent être bénéficiaires !

Le raisonnement du gouvernement s'appuie sur une logique économique digne du sapeur Camembert : pourquoi l'injection de fonds privés guérirait-elle l'établissement public ? Seule réponse possible : le S.e.i.t.a est *fictivement* malade. Pour abattre son chien, on dit qu'il a la rage.

D'ailleurs, Papon a, dans la foulée, annoncé « qu'il serait nécessaire d'augmenter le prix des cigarettes ». Bonne nouvelle pour ceux qui s'apprêtent à prendre une participation financière dans le capital du S.e.i.t.a : si le Parlement suivait le gouvernement - le texte en question sera discuté vers la mi-mai - nous verrions, (avec surprise ?), les bilans du S.e.i.t.a redevenir positifs.

Car, imaginez-vous un capitaliste investissant à perte ?

UNE DELEGATION DU Ps EN CORSE

Conformément à l'engagement pris par le P.s au moment des évènements de Bastelica, une délégation du Bureau national du P.s se rendra en Haute Corse du 25 mars au 29 mars.

Cette délégation conduite par Marcel Debarge, secrétaire national, sénateur de la Seine-Saint-Denis, accompagné également de Edwige Avice, député de Paris, Anne Tregouet, MM. Fajardie, Pierre Brenat, et Claude Bartelone a pour but de rencontrer les Fédérations et les élus socialistes de Corse ainsi que les représentants de diférentes organisations corses.

Les représentants du P.s auront l'occasion d'exprimer les positions de leur formation au cours de leur déplacement.

Dreux : on licencie à la Radio Technique

A Dreux les travailleurs de la Radio Technique mesurent la contradiction entre les déclarations du Chef de l'état sur la participation et la réalité. Dans cette entreprise du groupe Philips qui emploie 1.800 salariés, la direction a décidé la suppression de 400 postes dont 268 licenciements. L'inspection du travail en a accordé la moitié.

Les travailleurs qui n'ont accès à aucune responsabilité dans la marche de l'entreprise n'acceptent pas d'être considérés comme du capital variable et occupent une partie des locaux de l'entreprise, pour défendre leur emploi.

Le tribunal de Chartres vient d'autoriser l'expulsion et les forces de police sont intervenues le jeudi 20 à 5 heures.

Le droit à l'emploi

Pour les socialistes l'emploi n'est ni une régulation de l'entreprise ni le sous-traiteur de la croissance. Aux termes du projet socialiste pour les années 80, le droit à l'emploi et des garanties qui s'y rattachement sont un des objectifs centraux de la croissance sociale.

Le Parti socialiste présent à Dreux parmi les travailleurs de la Radio-Technique les assure de son soutien dans leur lutte pour le maintien de leur emploi.

Communiqués du Bureau exécutif (19.03.80)

Répression exercée contre des femmes soviétiques

Parce qu'elles refusent de céder à l'interdit de se réunir, de penser, d'agir et d'écrire ce qu'elles pensent, des femmes soviétiques sont harcelées par la police de leur pays, notamment Tatiana Mamonova, Tatiana Goritcheva, Julia Voznessenskaïa et Sofia Sokolova qui sont à l'origine de la rédaction et de la publication de l'Almanach «*La femme et la Russie*» et de la revue «*Maria*». La poursuite de leurs activités risque d'entraîner leur arrestation.

Le Parti socialiste français constate que l'attitude de la police d'Etat est contraire à l'article 50 de la Constitution soviétique qui stipule que «les libertés de parole, de presse, de réunion, de meeting, de défilé et de manifestations sont garanties aux citoyens de l'U.r.s.s» et qu'elle est également contraire à l'article 19 des accords d'Helsinki signés par l'U.r.s.s qui reconnaît le droit de libre circulation des personnes et des idées.

En conséquence, le Parti socialiste français qui s'est toujours prononcé pour la liberté d'expression partout où elle était menacée dénonce la répression dont ces femmes soviétiques sont victimes.

La manifestation du S.n.i

L'ampleur de la manifestation organisée ce jour à Paris par le Syndicat national des Instituteurs contre les fermetures de classes et d'écoles de la combativité des personnels et des familles pour s'opposer au plan Beullac de démantèlement du secteur public d'éducation. Le gouvernement qui a essayé de mentir sur les chiffres avant de s'en prendre aux enseignants de façon injurieuse devrait tenir compte de la démonstration du 19 mars en créant notamment par la présentation d'un collectif budgétaire, les moyens de conserver le patrimoine scolaire, d'élever la qualité de l'enseignement, de mettre fin au scandale de l'auxiliariat.

Le Parti socialiste apporte également son soutien à la journée d'action du jeudi 20 mars dans l'enseignement secondaire qui est victime de la même agression contre la qualité de l'enseignement.

La campagne sur le terrain éducatif se manifeste par les initiatives des militants, la diffusion des tracts et de l'affiche nationale contre les fermetures d'écoles, par l'animation ou la création de Comités départementaux pour la défense du service public, par les interventions de nos élus dans toutes les instances notamment à l'occasion des réunions des Conseils départementaux de l'enseignement primaire.

Convention médecins - Sécurité sociale

Avec la complicité de ses relais au gouvernement et à la Caisse d'assurance maladie, et sous couvert d'une maîtrise des dépenses, le patronat a franchi un nouveau pas dans la mise en cause des droits à la protection contre le risque maladie.

En proposant dans la future Convention une limitation de l'évolution des honoraires, le gouvernement incite les médecins à fixer librement leurs tarifs, tout en ne retenant qu'un niveau de remboursement unique. Il prend ainsi la lourde responsabilité de mettre en place deux systèmes médicaux, l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres.

Le blocage des honoraires depuis un an constitue une pression inadmissible pour contraindre le corps médical à s'engager dans cette voie qu'il a eu le mérite de dénoncer clairement dans sa majorité. C'est dans ce contexte que les syndicats médicaux ont décidé le relèvement des tarifs d'honoraires, qu risque de précipiter l'évolution qu'ils récusent. Si les socialistes désapprouvent cette initiative dont les effets s'ajoutent aux augmentations de ticket modérateur, de cotisations, à l'institution d'une franchise pour les malades longues et coûteuses et d'un ticket modérateur d'ordre public, c'est toutefois le gouvernement qu'ils accusent parce qu'il a acculé les médecins à cette solution.

Le Parti socialiste,

• lance un appel solennel en faveur d'une action concertée à tous ceux : partis, syndicats, mutuelles et associations, qui veulent défendre les acquis de la Sécurité sociale contre les menées du patronat et de ses alliés,

• demande à ses élus au Parlement d'imposer par tous moyens un débat sur l'assurance maladie avant qu'il ne soit trop tard, c'est à dire avant le 1er mai 1980,

• développera quant à lui, de façon plus offensive encore, sa campagne nationale en faveur de la Sécurité sociale auprès de ses militants et du pays, pour dénoncer ceux qui veulent revenir en 1930.

Consommation et pouvoir d'achat

Depuis le début de la semaine, le pouvoir, par l'intermédiaire de *France-Inter*, essaie de persuader les Français qu'il s'occupe activement des problèmes touchant à la consommation. En fait cette opération, dont ont été exclues les grandes organisations de défense des consommateurs, a pour principal but de faire oublier aux Français la baisse de leur pouvoir d'achat.

Le Parti socialiste dénonce cette nouvelle manipulation de l'opinion. La hausse des prix ne frappe pas de manière indifférenciée la population, elle atteint plus douloureusement les familles les plus défavorisées et les personnes âgées aux faibles revenus.

Les résultats du P.s aux élections partielles

Le Bureau exécutif du Parti socialiste a examiné les bons résultats obtenus par les candidats socialistes lors des récentes élections cantonales partielles.

Il considère que ces résultats témoignent de l'écho rencontré par les propositions et les actions du P.s dans le cadre de sa stratégie de rassemblement populaire.

• Lundi 24 mars, à 11 h. Laurent Fabius et Michel Charzat donneront une conférence de presse sur les dénationalisations (7 Bis, place du Palais Bourbon).

CONSEIL DE PARIS
Le Groupe socialiste critique la gestion de Chirac

Trois années après les élections municipales, c'est-à-dire en milieu de mandat, les élus du Groupe socialiste ont dressé un bilan de la gestion de la municipalité parisienne. Cette appréciation vise en tout premier lieu l'exercice de la démocratie locale.

Qu'il s'agisse du fonctionnement du Conseil de Paris, de la vie des arrondissements, ou de l'information municipale, un même diagnostic s'impose : l'extrême centralisation et l'absence de démocratie réelle.

Face à cela, le Groupe socialiste a formulé dix propositions pour promouvoir la démocratie locale à Paris.

1 - L'opposition doit être représentée à la proportionnelle au Conseil régional Ile-de-France.

2 - La composition des Commissions d'arrondissement doit être modifiée. Ces Commissions doivent être à l'image de la représentation donnée par le suffrage universel.

3 - Les Commissions du Conseil de Paris doivent être rétablies dans leur fonctionnement normal afin d'apporter les garanties minimales de sérieux et de démocratie.

4 - Au Conseil de Paris les élus doivent pouvoir soutenir des contre - rapports ou introduire de nouvelles affaires, ce qui suppose qu'ils aient accès aux études et aux dossiers en temps voulu.

5 - Les Commissions extra-municipales doivent s'ouvrir aux élus de l'opposition.

6 - Le monopole de l'information municipale doit prendre fin. Les élus de l'opposition doivent y avoir accès : des pages doivent leur être réservées dans le mensuel « Ville de Paris ». En outre, les questions écrites doivent être rétablies et publiées au B.m.o.

7 - Chaque groupe d'opposition doit être représenté dans les Conseil d'administration des S.e.m de construction et d'aménagement et des Offices H.l.m.

8 - Le rôle de l'élu doit être restauré. Les élus doivent pouvoir organiser des réunions avec les administrés et les associations dans les mairies annexes. Ils doivent bénéficier dans leur arrondissement d'un droit d'initiative, se voir affecter des locaux en Mairies-Annexes et disposer des moyens financiers de ces Mairies-Annexes.

9 - Les Mairies-Annexes doivent être des Maisons pour tous, ouvertes aux débat et aux réunions d'information.

10 - La Ville doit encourager la vie associative en donnant aux organisations syndicales représentatives et aux associations les moyens qui leur manquent (locaux, possibilités d'expression dans la presse municipale, etc...)

Les conservatoires de musique doivent recouvrer leur autonomie et leur liberté conformément aux statuts des associations.

Telles sont les dix propositions immédiates et concrètes que les élus socialistes au Conseil de Paris demandent à Jacques Chirac de mettre en œuvre pour développer dans la Capitale une vie démocratique réelle.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et prénom .....

Adresse .....

☐ Abonnement à l'an : 250 F. Date et signature :

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Règlement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

La Martinique à l'heure de la roulette sociale

Dijoud : tout va bien
La population : rien ne va plus

Décidemment, Paul Dijoud a tout compris. La délicatesse et la subtilité dont il fait preuve dans les D.o.m-T.o.m, à chaque intervention de sa part, risque de faire avancer un peu plus les thèses autonomistes dans la population. «L'ordre règne en Martinique», vient-il de déclarer avec un joli mouvement de menton.

Effectivement, la situation est calme en ce moment : aucun mouvement de grève ne vient troubler pour l'instant le climat social.

Et pourtant. Le Comité de Coordination des Organisations syndicales de la Martinique a demandé le retrait des deux escadrons de gendarmes mobiles arrivés **le 6 mars**.

Le Comité de Coordination considère que la présence de ces troupes est un obstacle majeur à la poursuite des discussions avec le gouvernement, après l'appel au dialogue lance **le 13 mars** par le secrétaired'Etat. Le rapprochement de ces deux dates montre que Dijoud flique d'abord et cause ensuite. C'est ça la détente.

Et pourtant Aimé Césaire, député-maire de Fort de France affirme dans une interview publiée cette semaine par *Paris-Match* que «tôt ou tard la Martinique sera indépendante».

Toutefois Césaire préconise une première étape, sous la forme d'un statut d'autonomie : «cela veut dire, explique-t-il, se prendre en mains soi-même, répartir son budget, ne plus demander des autorisations rue de Grenelle, à Paris pour construire une école au sud de l'île. Mais comme nous sommes un petit pays et que nous ne pourrons entretenir ni une armée, ni ambassadeurs, nous pourrons nous en remettre à ce plus grand ensemble qu'est la France (...). Si les martiniquais y trouvent leur compte cela pourra durer longtemps, peut-être éternellement».

A propos du rôle des cubains dans les troubles sociaux et politique à la Martinique, évoqué récemment par Dijoud, le député martiniquais réplique «moi je n'en ai jamais vus, pas plus que je n'ai vu de martiens ou d'O.v.n.i. J'ai l'impression que Paris cherche un prétexte, un alibi. Il n'y a aucune espèce d'influence cubaine ici. Je suis d'ailleurs convaincu que Fidel Castro a d'autres chats à fouetter que la Martinique, ne serait-ce que l'Ethiopie, l'Angola voire la Somalie».

Le leader du Parti progressiste Martiniquais estime enfin que la «départementalisation» a été un échec : «il est grand temps que la France révise sa politique, cette politique de la petite semaine ou trop autoritaire ou trop démagogique, qui peut mal tourner».

Système social ingélitaire

Expliquant pour sa part dans *le Figaro* les raisons pour lesquelles il a, avec l'appui de Raymond Barre, été amené à prendre en Martinique des mesures voisines de celles qui ont si bien réussi à Plogoff, le secrétaire d'Etat énumère : «la radicalisation des forces d'opposition» (sic), «la perméabilité du milieu martiniquais» (re-sic), la montée du racisme» (re-re-sic). Et il conclut : «Ce sont là des faits graves, même s'ils demeurent superficiels» (sic-sic-sic).

Ce qui n'est pas superficiel, ce sont : un système social incroyablement inégalitaire, les séquelles d'un passé colonial, des privilèges injustifiables. Dijoud parle aujourd'hui de réformes. L'exaspération qui couve à Fort-de-France répond «Trop peu, trop tard».

Indignés d'être toujours et encore traités en assistés, les martiniquais pourraient bientôt perdre patience.

Italie : crise dans la crise

Crise gouvernementale en Italie ; la démission de Cossiga ne fait même pas la « une » de journaux : elle est supplantée par les derniers attentats terroristes.

Les consultations du Président Pertini seront très rapides et Cossiga sera chargé très rapidement de former un nouveau gouvernement. Aucun parti ne semble vouloir aboutir à des nouvelles élections anticipées. Mais la crise ne sera ni courte ni facile à résoudre. En effet, actuellement toute formule possible de gouvernement apparaît bloquée.

Un gouvernement à cinq (D.c, P.s.i, P.s.d.i, P.r.i, P.l.i) à direction socialiste a les faveurs de Bettino Craxi, pour autant qu'il ait le soutien du P.c.i, mais le P.s est divisé sur cette question, de même que la D.c.

Un gouvernement à trois (D.c, P.s.i et P.r.i) toujours à direction socialiste et dans les mêmes conditions, pourrait rassembler une majorité dans le P.s.i, mais la D.c hésite à lâcher la Présidence du Conseil.

Un gouvernement à deux (D.c - P.s.i ou D.c - P.r.i avec soutien P.s.i) : la première formule mettrait en crise la démocratie chrétienne car sa droite y verrait une tentative vers le compromis historique ; quant à la seconde, elle a l'appui de l'opposition du P.s.i mais Craxi la juge peu solide.

Enfin un gouvernement monocolore, style Cossiga est jugé par tous comme « la solution de l'impossible » à laquelle il faudrait se résigner, si aucune des autres n'aboutissait

Sans être manichéen, cette situation inxetricable pourrait ne pas être étrangère aux manifestations d'un terrorisme aveugle et désespéré.

RIPOSTE

12, cité Malesherbes - 75009 Paris - Tél 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : O.F.R.E.S. **Imprimerie** : B.P.-Paris

Résumées

Feu l'Aurore

Feuille après feuille l'Aurore s'en va tandis que le printemps s'avance : le quotidien de la rue de Richelieu ne gardera plus à partir du 15 avril, que sa première page en guise d'emballage, le reste étant composé des pages du Figaro.

Un seul journal, mais deux titres : c'est ce qu'on appelle, en giscardien, préserver le pluralisme de l'information. Un beau symbole.

Choucq : plaidoyer pour l'insolence

Dans une lettre envoyée mercredi au batonnier de l'ordre des avocats de Reims à la suite de la suspension de Me Yann Choucq, l'un des défenseurs des manifestants de Plogoff, le section de Reims du syndicat de la magistrature écrit notamment :

« Notre conviction profonde est que la liberté de parole de la défense est un élément essentiel du fonctionnement de la justice, et au-delà, de la démocratie.

« A l'heure où de fortes tensions sociales existent, l'insolence même doit être utilisée s'il le faut par la défense », conclut-elle.

Yann Choucq comparaîtra le 16 avril prochain devant la Cour d'Appel de Rennes.

Cher : les agriculteurs font barrage

Environ cinq cent agriculteurs, venant de plusieurs cantons du département du Cher, ont bloqué mercredi matin, pendant une heure la RN 719 Moulins-Bourges à Sancoins (Cher) en y faisant brûler des bottes de paille et de vieux pneus.

M. Caldi, vice président de la Fédération nationale des marchés aux bestiaux et vice-président de la profession du bétail et de la viande, à notamment déclaré : « un an après les élections européennes les réalités sont bien différentes, la situation devient sans issue de par le non respect du traité du Rome »

A l'issue de cette réunion, les agriculteurs ont donc interrompu la circulation et les responsables ont déclaré que si les pouvoirs publics n'intervenaient pas rapidement, ils se verraient « non par plaisir mais par devoir », obligés d'agir plus durement et d'exercer des pressions plus fortes.

Plogoff : les «casseurs» en appel

Eugène Coquet, 37 ans, marin, avait été condamné à 45 jours de prison ferme par le tribunal de Quimper. La Cour d'appel de Rennes a réduit la peine à 45 jours de prison dont 15 avec sursis. Le cas de Cleit Ansquer, 57 ans, retraité, condamné à un mois ferme, sera jugé le 16 avril prochain en appel.

Mais Cleit Ansquer a pu quitter mardi soir la maison d'arrêt de Rennes, la Cour ayant ordonné sa mise en liberté après 29 jours de détention. Un millier de personnes ont manifesté devant le Palais de Justice leur soutien aux inculpés.

Caembrunner, usine occupée

A Strasbourg Koenigshoffen, les salariés de l'entreprise Caembrunner occupent l'usine depuis lundi 17 mars, 24 heures sur 24, en attendant la décision du tribunal administratif qui doit statuer sur le sort des outils de travail. L'usine est unique en France à fabriquer des carcasses brutes de radiateurs.

En décembre 1979, le dépôt de bilan est converti en liquidation et un syndic est nommé.

Parmi les occupants de l'usine Jean Oehler, député au Parlement Européen. Demain le 21 mars Anne Trégouet Déléguée nationale aux entreprises sera a Strasbourg pour rencontrer les ouvriers de l'usine. Samedi sera organisée une opération « Portes Ouvertes ». Un stand de montres Lip est prévu.